

## • Septembre 2020

### Analyse de la compétitivité sur le marché international des filières chou-fleur et brocoli en 2019 (données 2018)

*Pays suivis : Allemagne, Belgique, Espagne, France, Italie, Pologne, Royaume-Uni*

#### Objectifs et méthodologie

La veille concurrentielle est un outil collectif d'observations et d'analyses mis en place à l'attention de tous les acteurs de la filière fruits et légumes, pour comprendre et anticiper les évolutions de la compétitivité.

Afin de permettre une meilleure approche des forces et faiblesses des concurrents en présence, l'analyse de la compétitivité s'articule suivant **six axes** :

- 1- Le potentiel de production
- 2- L'environnement pédologique, climatique et pathogène
- 3- La capacité à conquérir les marchés
- 4- Le portefeuille des marchés
- 5- L'organisation de la filière et le soutien public
- 6- L'environnement macro-économique

L'analyse s'appuie sur une évaluation homogène de la compétitivité, en prenant en compte l'ensemble des maillons composant la filière (de la production au consommateur). Ainsi, pour chacun des axes, une note est attribuée à chaque pays en fonction de nombreux indicateurs de performance, permettant de les classer entre eux. La compétitivité de la filière d'un pays est évaluée sur un total de 1 000 points.

La collecte d'informations dans les pays producteurs est confiée au cabinet Agrex Consulting. L'exploitation des données recueillies est réalisée par un travail d'équipe rassemblant FranceAgriMer et Agrex Consulting.

L'analyse est éclairée par l'expertise de professionnels de chaque maillon des filières, réunis au sein d'un comité de pilotage, conduit par FranceAgriMer.

#### Principaux résultats de la veille 2019 (données 2018)

**Classement final des filières nationales pour le chou-fleur et le brocoli en 2019 (sur 1000 points)**



Le classement du podium de la veille 2019 est extrêmement serré, puisque un seul point (sur les 1000 points totaux) sépare chacun des pays du trio de tête.

Après avoir largement dominé le classement en 2017, la France s'est faite rattraper par l'Italie d'une part, mais surtout par l'Espagne d'autre part qui prend la tête du classement cette année.

**L'Espagne** est en tête du classement en 2018, avec 60 points de plus qu'en 2017. Le premier producteur européen a en effet continué à développer ses surfaces de brocolis et enregistre donc une hausse de production de 17 %. Côté chou-fleur, la légère perte de surfaces est compensée par l'amélioration des rendements et permet également une hausse de la production. L'Espagne produit quatre fois plus que ses besoins nationaux, elle est donc largement autosuffisante et peut se concentrer sur les marchés d'exports. Elle est le principal fournisseur du Royaume-Uni et de la France,

respectivement les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> importateurs de choux-fleurs européens. Ses parts de marché progressent également en Allemagne, deuxième pays importateur. Malgré la baisse de 12 % de ses prix à l'export en 2018, elle reste une des productions les mieux valorisées et conserve une balance commerciale largement excédentaire, avec un solde de 378 millions d'euros en 2018. Le pays est, cependant, largement dépendant des exportations, puisque la consommation intérieure reste limitée. L'Espagne bénéficie d'un des plus hauts budgets de l'OCM en fruits et légumes et d'un coût de main d'œuvre peu élevé, ce qui lui permet de rester compétitive, malgré son éloignement relatif avec les principaux pays importateurs. L'enjeu principal pour l'Espagne sera, dans les années à venir, de faire face aux contraintes liées au changement climatique et aux étés de plus en plus chauds et secs qui se profilent.

**La France** perd une place cette année et, bien que talonnant l'Espagne, elle a perdu plus de 30 points par rapport à 2017. Ce recul provient principalement de la baisse importante de la production comme des exportations (- 28 %). Trois problématiques principales se dégagent quant à la compétitivité de la France. Premièrement, la production suit une tendance baissière depuis plusieurs années (le rendement s'établit à 15,6 tonnes/ha pour le chou-fleur). Deuxièmement, le déséquilibre entre les productions de choux-fleurs et de brocolis rend la France dépendante des importations de brocolis, malgré l'apparente autosuffisance de la filière. Cependant, les surfaces de brocolis ont progressé en 2018 et la balance commerciale reste excédentaire. Enfin, la France se classe 1<sup>ère</sup> sur l'axe 3, qui traduit la capacité d'un pays à se positionner habituellement sur les marchés. En revanche, elle est seulement en 5<sup>e</sup> position sur l'axe 4, qui témoigne d'une année particulièrement difficile pour les exportations en 2018. Néanmoins, la France, 4<sup>e</sup> producteur européen, reste un acteur majeur, avec la 1<sup>ère</sup> surface cultivée en choux-fleurs d'Europe, soit plus de 16 000 hectares, une segmentation tournée vers le cœur et le haut de gamme et une prédominance du

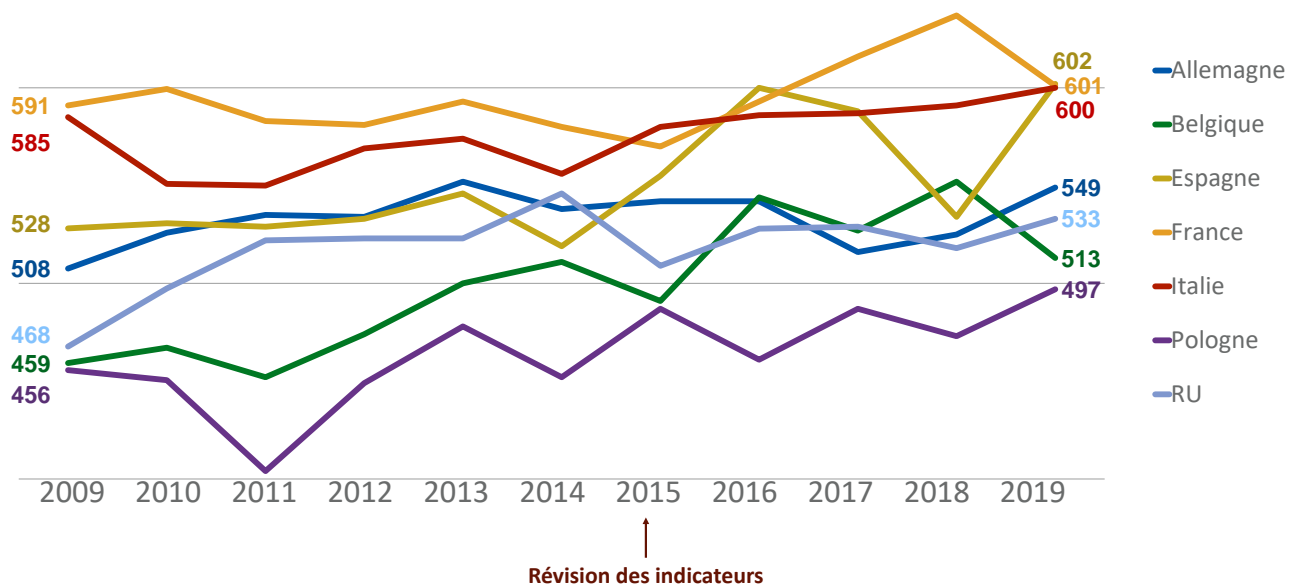
marché du frais sur le segment de la transformation. La France profite également d'une filière forte et bien structurée autour d'OP et de marques puissantes.

La part de bio reste toutefois modeste (5,8 %), mais progresse régulièrement depuis plusieurs années.

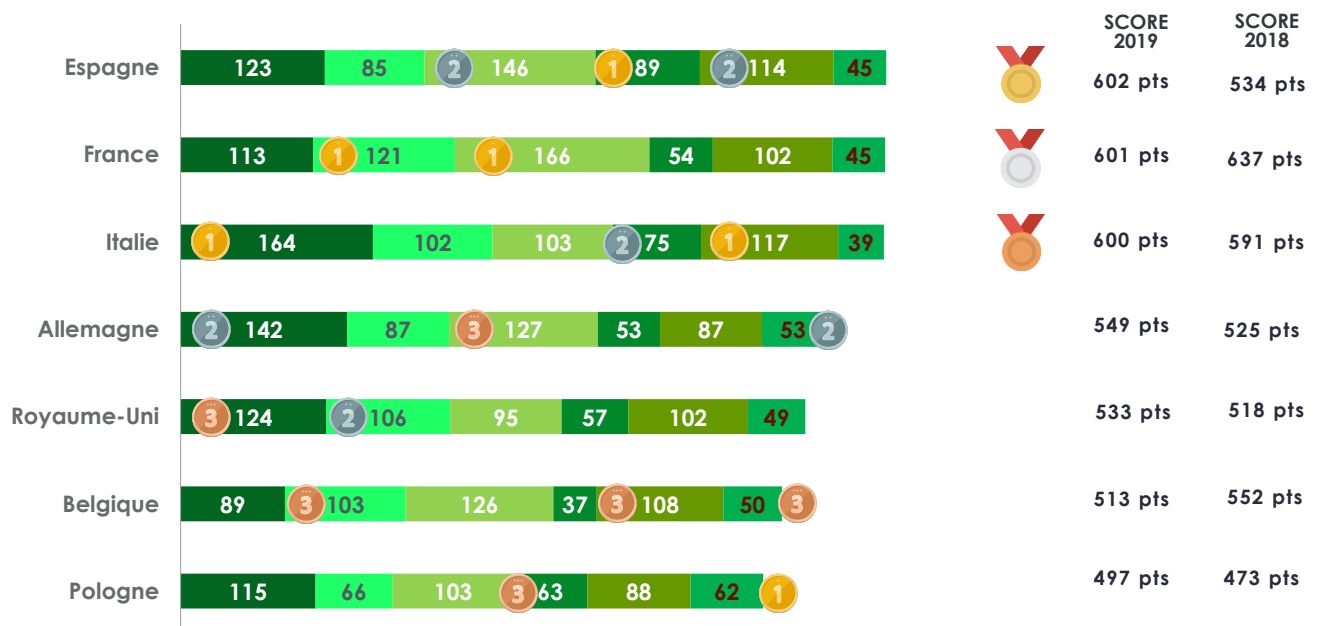
Les conditions climatiques de ses deux principaux bassins de production, Bretagne et Hauts-de-France, sont très propices à la culture du chou-fleur et permettent à la France d'être l'un des seuls pays en mesure de produire 12 mois par an. La France a donc tous les atouts pour surmonter les difficultés rencontrées et renforcer sa compétitivité sur les prochaines années, si elle parvient à maintenir ses surfaces de production.

**L'Italie** est troisième, avec deux points de retard sur l'Espagne et un sur la France. La filière italienne présente une production parfaitement équilibrée entre choux-fleurs et brocolis et se positionne comme le 2<sup>ème</sup> producteur européen. L'Italie est, par ailleurs, devenue depuis 2017, le 1<sup>er</sup> producteur européen de choux-fleurs devant la France et conserve des surfaces assez stables entre 2017 et 2018. Sa production est à 80% tournée vers le frais et est constituée en majorité de « cœur et haut de gamme ». Elle est autosuffisante et importe relativement peu. Les italiens sont les plus gros consommateurs de choux-fleurs et brocolis des pays étudiés et la demande locale est importante. Privilégiant son marché intérieur, l'Italie est moins dynamique à l'export et seulement 20% des volumes produits sont destinés aux marchés étrangers. Sa balance commerciale est positive et l'Italie est le premier bénéficiaire des aides OCM en fruits et légumes. Enfin, elle a largement développé l'agriculture biologique, qui représente 12,2% des surfaces de choux-fleurs et brocolis. Comme pour l'Espagne, les facteurs agro-climatiques restent un enjeu de taille. La santé économique du pays, qui enregistre le plus faible taux de croissance en 2018, peut également jeter une ombre sur la compétitivité de l'Italie.

## Historique du classement par pays depuis 2009



## Classement final



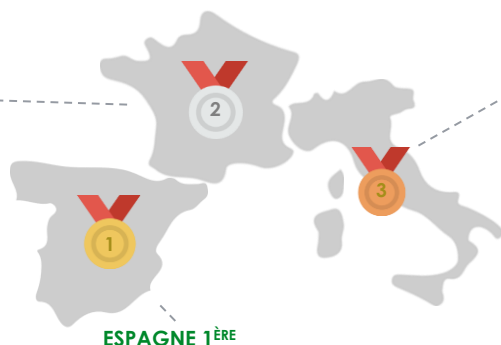
## Podium final : Forces et faiblesses

### FRANCE 2<sup>E</sup>

- Environnement climatique favorable et large calendrier de production (toute l'année)
- Légère progression des surfaces
- Progression de l'offre haut de gamme et bio
- Balance commerciale excédentaire et autosuffisance pour le marché local

### Mais...

- Poursuite de la diminution de la production de chou-fleur/brocoli entre 2017 et 2018
- Prédominance du chou-fleur
- Baisse des exportations en volume et en valeur et perte de parts de marché à l'export
- Consommation/habitant assez faible
- Coût de main d'œuvre élevé



### ITALIE 3<sup>E</sup>

- 2<sup>e</sup> producteur de chou-fleur/brocoli à l'échelle européenne.
- Balance commerciale excédentaire, et présence sur les marchés exports
- Niveau de consommation important
- Equilibre entre l'offre chou-fleur et brocoli
- Part de la production bio (12 %)

### Mais...

- Part de la production exportée limitée à 20 %
- Distance importante pour accéder aux marchés importateurs
- Environnement macro-économique peu favorable (taux de croissance et indice de consommation faibles)

### Mais...

- Calendrier de production restreint à octobre/avril
- Faible niveau de consommation, et tendance baissière

**Ont contribué à ce numéro :** Unité Filières spécialisées/Service Marchés, Études et Prospective.  
Pour plus de renseignements : [raphael.bertrand@franceagrimer.fr](mailto:raphael.bertrand@franceagrimer.fr)